

COMMUNIQUE AU TITRE DE L'INFORMATION REGLEMENTEE

Rueil-Malmaison, le 4 avril 2019

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 25 AVRIL 2019

Modalités de mise à disposition des documents préparatoires (Article 221-1 1^o du Règlement Général de l'AMF)

Les actionnaires de Peugeot S.A. sont invités à participer à l'**Assemblée Générale Mixte** qui se tiendra le jeudi **25 avril 2019 à 10h** au **Centre de pilotage de la Société**, 7 rue Henri Sainte-Claire Deville, 92500 Rueil-Malmaison.

L'avis préalable de réunion, comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions, a été publié au *Bulletin des Annonces Légales Obligatoires* (BALO) du 20 mars 2019. Les modalités de participation et de vote à cette Assemblée Générale figurent dans cet avis. Il peut être consulté sur le site internet de la Société : www.groupe-psa.com/fr (rubriques Finance/ Actionnaires individuels/ Assemblée Générale).

L'avis de convocation sera publié le lundi 8 avril 2019 au BALO et dans un journal d'annonces légales, *Les Petites Affiches*.

Les autres documents et renseignements relatifs à cette Assemblée Générale seront tenus à la disposition des actionnaires et consultables sur le site internet de la Société, dans les conditions légales et réglementaires, à compter du jeudi 4 avril 2019.

Les actionnaires peuvent également recevoir ces documents par courrier électronique, sur demande, à l'adresse communication-financiere@mpsa.com, ou en prendre connaissance au siège social de la Société, dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

DOCUMENT DE REFERENCE

Le Document de Référence 2018 a été déposé à l'Autorité des Marchés Financiers le mardi 26 mars 2019. Il est tenu à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et peut être consulté sur le site internet de la Société : www.groupe-psa.com/fr (rubriques Finance/ Actionnaires individuels/ Assemblée Générale et rubriques Finance/ Information réglementée).

Le Document de Référence comprend notamment le Rapport Financier Annuel, le Rapport du Conseil de Surveillance sur le Gouvernement d'Entreprise et les rapports des Commissaires aux comptes.

A propos du Groupe PSA

*Le **Groupe PSA** conçoit des expériences automobiles uniques et apporte des solutions de mobilité innovantes pour répondre aux attentes de tous. Le Groupe rassemble cinq marques automobiles – Peugeot, Citroën, DS, Opel et Vauxhall – et propose une offre diversifiée de services connectés et de mobilité portés par la marque Free2Move. Son plan stratégique 'Push to Pass' constitue une première étape vers sa vision : « Etre un constructeur automobile mondial à la pointe de l'efficience et un fournisseur de services de mobilité de référence pour une relation clients à vie ». Il est l'un des pionniers de la voiture autonome et du véhicule connecté. Ses activités s'étendent également au financement automobile avec Banque PSA Finance et à l'équipement automobile avec Faurecia.*

Médiathèque : medialibrary.groupe-psa.com